

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8
Poste :	
Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez MM. RICHARD et C<sup>o</sup>,  
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . . .	20 c.
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées  
sauf restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rétribution  
des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez MM. HAYAS-LAFFITE et C<sup>o</sup>,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-  
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-  
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 3 Juin 1875.

Chronique générale.

LA SÉANCE D'HIER.

Malgré le petit discours d'ouverture que doit prononcer M. le duc d'Audiffret-Pasquier, les bancs sont presque vides. Les huissiers sont obligés de recruter les rares députés qui circulent dans la salle des Pas-Perdus.

Une centaine de membres ayant enfin consenti à prendre séance, M. le président prononce d'une voix légèrement émue les quelques paroles suivantes :

« Messieurs, je vous remercie de l'honneur que vous me faites en m'appelant pour la seconde fois au fauteuil de la présidence. Vous allez aborder d'importantes questions avant de vous séparer (cette allusion à la dissolution est vigoureusement soulignée par les gauches). Avant de vous séparer, vous voulez achever l'organisation du pays ; jamais je n'ai donc senti plus vivement le besoin de votre bienveillant appui. Soyez persuadé que je m'efforcerai de m'en rendre digne en présidant ses débats avec la plus scrupuleuse impartialité. »

Cette petite allocution est saluée par les applaudissements des gauches. A droite, elle est accueillie par un silence fort glacial.

La discussion relative à l'impôt sur le sel est reprise.

M. Ventavon demande que cette discussion soit renvoyée jusqu'à ce que les projets financiers de 1876 aient été votés.

M. Léon Say s'oppose naturellement à ce renvoi. Il rappelle à la Chambre que le budget de l'exercice 1875 n'a pu être équilibré et que celui de 1876 ne le sera qu'avec difficulté ; il importe donc que des mesures décisives soient prises au plus tôt.

M. Wolowski ajoute un dernier argument qui paraît faire une grande impression sur la Chambre.

« N'oubliez pas, dit-il, qu'ajourner un impôt, c'est ajourner la recette ; je vous conjure donc de prendre une décision immédiate. »

L'Assemblée se prononce à une forte majorité en faveur de la thèse développée par M. le ministre des finances et par M. Wolowski, si compétent en ces matières.

Après avoir écarté les amendements repoussés par la commission, la Chambre adopte l'ensemble de la loi qui assure au Trésor une recette de douze millions.

Pour le sel, 2 décimes et demi, soit 8 millions 444,500 fr. (le sel donnait déjà à l'Etat 32,578,000 fr.).

Les poudres, 2,817,330 fr.  
Les permis de chasse, 3 francs en sus, 4,422,000 fr.

Enfin, un demi-décime sur les voitures dites d'occasion, 404,080 fr.

La troisième délibération sur les établissements pénitentiaires est ensuite abordée. Un amendement de M. Bouchet, tendant à la suppression du régime cellulaire, combattu par M. Bérenger, est rejeté.

L'Assemblée a adopté avant-hier le projet de loi relatif à la conversion de l'emprunt Morgan et a commencé la discussion d'un projet de loi ayant pour objet l'application des décimes additionnels à divers droits de douanes, et notamment à l'impôt sur le sel.

Les réunions des commissions et des différents groupes parlementaires ont présenté, dans leur dernière séance, beaucoup d'intérêt.

La commission des Trente a adopté un amendement de M. Ricard, portant que la convocation des Chambres pourrait être demandée par le tiers de leurs membres.

Quant à la réunion du centre droit, elle s'est prononcée en faveur du scrutin d'ar-

rondissement. On remarquera pourtant que, bien qu'ayant soulevé la question de savoir si le gouvernement posera la question de cabinet, la réunion n'a pas exprimé à ce sujet de vœu positif, tendant à influencer le cabinet sur ce point important. M. de Laver-gne a même demandé le contraire avec la plus grande insistance. Et c'est là le point capital, a-t-il dit justement.

Au dernier conseil des ministres, sous la présidence de M. le maréchal de Mac-Mahon, la question du vote a été longuement agitée.

D'après les dispositions manifestées par plusieurs des membres présents, il est certain que la question de cabinet ne pourra être posée ; mais M. le vice-président du conseil s'étant de nouveau prononcé énergiquement pour le scrutin d'arrondissement, il paraît difficile d'éviter que trois des membres du cabinet ne fassent pas une question de portefeuille.

La loi relative aux pouvoirs publics a également été examinée. Là encore, le différend existant entre M. Buffet et les gauches paraît subsister. M. le ministre de l'intérieur repousse la rédaction adoptée par la majorité de la commission des Trente et soutiendra le texte primitif des projets portant que la moitié seulement des députés pourra réclamer la convocation de la Chambre.

Le centre droit a tenu une importante réunion dans laquelle on s'est occupé du scrutin de liste et du scrutin d'arrondissement. Presque tous les orateurs entendus, MM. Lambert de Sainte-Croix, Savary, Chaper, Peltreau-Villeneuve, Delacour, le général de Chabaud-Latour, de Clercq, Dubreuil de Saint-Germain, se sont prononcés en faveur du scrutin d'arrondissement ; seuls, MM. de Lambergrie et de Laver-gne ont soutenu le scrutin de liste. Une quarantaine de députés étaient présents ; à l'unanimité moins une voix et une abstention, la

réunion s'est prononcée pour le scrutin d'ar-rondissement.

Dans le cours de la discussion on s'est de-mandé si le gouvernement devrait poser sur le mode de scrutin la question de cabinet. MM. Dubreuil de Saint-Germain et Lambert de Sainte-Croix ont fait observer avec raison que la question n'était plus entière et que, en matière aussi grave, la question de cabi-net se poserait d'elle-même.

Certains politiques du centre gauche blâment la gauche de montrer tant d'acharnement contre M. Buffet.

Ils trouvent qu'il eût été plus politique d'attendre dans le calme la chute probable ou la retraite du vice-président du conseil.

Le prince Orloff, revenu d'Emms, a eu une entrevue de deux heures avec M. Thiers. Le prince Orloff aurait laissé entendre que la politique générale était calme, et qu'il n'y avait plus, pour le moment, aucune complication à craindre.

Les chefs de la nouvelle majorité songeraient, assure-t-on, à charger la commission constitutionnelle de préparer la liste des 75 sénateurs que l'Assemblée doit nommer. Cette commission deviendrait, pour ainsi dire, le comité électoral de la Chambre.

Les groupes conservateurs, à Versailles, vont aussi organiser des comités pour préparer la liste des 75 sénateurs.

Les gauches ne cessent d'insister auprès du gouvernement pour le remplacement de quatre préfets, MM. Ducros à Lyon, de Tracy à Marseille, Pascal à Bordeaux, Doncieux à Avignon.

Pendant le dernier séjour de M. de Tracy à Paris, une compensation lui aurait été offerte pour quitter Marseille ; M. de Tracy aurait refusé en déclarant qu'il considérait sa responsabilité engagée dans l'achèvement de la tâche qu'il avait entreprise à Marseille,

eux-mêmes de l'état des travaux.

Dans ce train se trouvaient MM. E. Bazia, ins-pecteur ; Trigault, sous-chef de traction ; Fradin, contrôleur ; le docteur Léon de la Tourette, mé-decin principal de la Compagnie de la Vendée, et M. Auberger, chef de gare de la station de Joué-les-Tours.

A midi 45 minutes, le train, revenant sur ses pas, arrivait sans encombre à Chinon. Suivons-le dans sa pérégrination au milieu de la contrée qu'il traverse, et qui est certainement la plus intéres-sante entre les Sables-d'Olonne et Tours, au point de vue des travaux d'art que l'on rencontre, de l'histoire et du pittoresque. Tout y est nouveau pour le touriste qui a l'habitude de ne jamais voya-ger sans son guide ; les guides et les faiseurs de guides n'ont jamais abordé certains points de ce parcours, attendu qu'il n'existait pas de route pour y arriver.

A Tours, la Compagnie de la Vendée a établi sa gare rue Saint-Lazare, à côté et parallèlement à celle de la Compagnie d'Orléans. La ligne des pla-ques qui réunit les deux chemins de fer, qui se cô-toient pendant près de 300 mètres, est perpendicu-laire aux deux lignes. — En quittant la gare des voyageurs, le chemin de fer de la Vendée suit une vaste courbe dont le centre regarde la ville, coupe obliquement l'avenue de Grammont, dans laquelle il s'engage, entre Tours et le chemin de fer de

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

OUVERTURE de la ligne du chemin de fer de la Vendée, de Chinon à Tours, le lundi 31 mai 1875.

Depuis le lundi 31 mai 1875, le voyageur partant de Paris peut s'arrêter au port des Sables-d'Olonne sans quitter la voie ferrée. — La Compagnie de la Vendée a livré au public le court espace qui depuis le 19 avril 1875 séparait la gare de Tours de la station de Joué.

Le chemin de fer est une des parties inhérentes de la génération actuelle ; ceux de nos aïeux qui désiraient aller vite franchissaient les distances à franc étrier, — nos pères couraient la poste ; — aux hommes actuels il faut la vapeur qui les emporte dans un tourbillon de fumée. Un jour peut-être, l'électricité, domptée par nos petits-neveux, les lancera d'un point à un autre. Le cri de l'Américain n'est-il pas du reste dans le cœur de chacun comme dans toutes les bouches : En avant ! en avant !

Mais, à vous qui allez si vite et qui trouvez peut-être qu'on chemine encore lentement, deux mots sur l'origine de la ligne des Sables à Tours.

En août 1853, un ingénieur civil, M. Rabouin O'Sullivan, fit le premier tracé ; nous avons sous les yeux une brochure qu'il nous offrit à cette époque, portant pour titre : *Mémoire sur le chemin de fer de Napoléon-Vendée, de Tours (Indre-et-Loire) aux Sables-d'Olonne (Vendée)*. Les études de ce chemin de fer avaient été autorisées par décision ministérielle en date du 7 novembre 1853.

Il ne nous appartient pas d'aborder ici la nomenclature détaillée des péripéties par lesquelles cette ligne a passé, des entraves qu'elle a rencontrées, des obstacles qu'elle a dû surmonter.

Aujourd'hui le dernier jalon est tombé, la dernière maille de la chaîne réunissant Paris au port des Sables-d'Olonne est définitivement rivée. N'oublions pas qu'il a fallu vingt années pour construire les 251 kilomètres qui relient Tours aux Sables-d'Olonne.

Le chemin de la Vendée, dans sa construction, aura eu ceci de remarquable : c'est qu'il a débuté par le point le plus éloigné de la ligne, par celui des Sables-d'Olonne, et qu'à chaque étape des barrières insurmontables se sont élevées pour lui clore le passage. A la Roche-sur-Yon comme à Bressuire, une Compagnie jalouse, installée depuis longtemps, lui a fait chèrement payer l'asile donné sous son toit ; il n'a fallu rien moins que la ténacité et l'adresse de ceux auxquels étaient confiés les intérêts de la Compagnie pour arriver à bonne fin.

Du reste, le tableau suivant vaudra mieux que tout ce que nous pourrions écrire à ce sujet.

La ligne des Sables-d'Olonne à la Roche-sur-Yon a été ouverte le 29 décembre 1866 ; de la Roche-sur-Yon à Bressuire, le 27 mars 1871 ; de Bressuire à Thouars, le 10 mai 1873 ; de Thouars à Chinon, le 11 août 1873 ; à la gare de Chinon, le 28 septembre 1874 ; de Chinon à Joué-les-Tours, le 19 avril 1875 ; de Joué-les-Tours, le 31 mai 1875.

De la station provisoire de Chinon à la gare de Tours, on rencontre les travaux d'art les plus importants : Pont sur la Vienne, tunnel, pont sur l'Indre, trois ponts sur la vallée du Cher. Ces travaux ont été poussés avec une activité surprenante ; il s'agissait de bien finir, et l'élite des employés de la Compagnie de la Vendée a tenu à arriver à l'heure fixée par ses deux ingénieurs, MM. Duval et Tyndall, qui ont surveillé eux-mêmes, avec une incessante attention, les derniers travaux.

Le lundi 24 mai, à 10 h. 22 m. du matin, le chemin de fer laissait à la station de Joué-les-Tours ses voyageurs ; quelque temps après, un train spécial, composé d'un wagon de voyageurs et d'un wagon-salon, descendait à Tours, afin d'y prendre M. Jenty, directeur de la Compagnie de la Vendée ; MM. Duval et Tyndall, ingénieurs ; M. Petit, chef d'exploitation. — Ces messieurs tenaient, avant la réception qui devait avoir lieu le lendemain, à parcourir la voie de Tours à Chinon, afin de juger par

et que, si l'on voulait le déplacer, il donnerait sa démission pure et simple, avec explications qui éclaireraient complètement l'opinion publique.

\*\*\*

Avec une docilité admirable, les républicains de la commission des Trente ont, dès lundi, sacrifié une fois de plus tous leurs principes au bon plaisir du gouvernement. Sauf en un point qu'ils ont amendé légèrement et dont nous parlerons tout à l'heure, ils ont voté, tel qu'il leur était présenté, le projet sur les rapports entre les pouvoirs publics, qu'ils avaient, à peu près unanimement, commencé par trouver détestable. En vain M. Grévy s'est-il efforcé d'arrêter cet impétueux élan d'obéissance. Ses amendements, ceux de M. Schérer, qui avaient également pour but de sauver quelque chose du système, ont été culbutés avec un rare entrain. Ce que c'est pourtant que de parler ferme ! M. Buffet, assisté de M. Dufaure, n'a pas eu plus de peine à faire triompher ce projet durement qualifié de monarchique par M. Laboulaye, que si, dans la commission, les membres de la droite formaient la grande majorité.

Pourtant, nous avons dit qu'en un point les commissaires s'étaient donné la satisfaction platonique d'amender le projet du gouvernement. On se rappelle que, voulant ruiner le principe de la permanence des Assemblées, le ministère avait inscrit au projet une disposition portant que, si les Chambres voulaient se réunir en dehors de la convocation présidentielle, il faudrait une demande apostillée par la moitié de leurs membres plus un. M. Schérer, afin de rendre la chose plus facile, proposait que, ce chiffre étant admis, une demande pareille des sénateurs ne fût pas nécessairement requise en même temps que celle des députés.

En effet, parmi ceux-ci les signatures seront de tout temps bien plus aisées à recueillir, tandis qu'en ce sens on ne peut guère compter sur les mêmes bonnes dispositions de la part des sénateurs. Cette motion n'ayant pas eu de succès, M. Ricard a proposé d'abaisser le chiffre indiqué par le projet gouvernemental. Au lieu de la moitié plus un des sénateurs et des députés, la convocation, d'après lui, devrait être faite sur la demande concordante du tiers plus un des membres composant chacune des deux Chambres. C'est ce qui a été voté.

Moyennant ce petit article, les républicains de la commission se flattent sans doute d'avoir sauvé le principe de la permanence des Assemblées, ou plutôt ils le voudront faire accroire, car ils ne peuvent se faire aucune illusion là-dessus. Le *Journal des Débats*, qui fait le jeu des gauches, en convient sans détour. « Pour être vrais, écrit-il, nous dirons que ce changement, peu considérable en théorie, le sera moins encore dans la pratique. Du tiers à la demie, la différence n'est pas grande, et il sera à peu près aussi difficile d'atteindre l'un que l'autre. »

Donc, c'est entendu, les gauches capitulent et sont résolues à nous donner une monarchie sans hérédité. Puisqu'il en est là, pourquoi le gouvernement ne pousserait-il pas ses avantages en posant tout de suite la question de confiance, à la fois sur l'ordre de la discussion des lois constitutionnelles et sur le choix entre les deux formes de scrutin ?

Nantes. Parcourant un nouveau demi-cercle en sens inverse, il passe au-dessus de la ligne de Nantes pour franchir le Cher sur un pont métallique. Du Cher, il gagne le coteau en ligne droite, puis il s'engage sur une rampe d'accès en obliquant à droite jusqu'à Joué. Au milieu de ce trajet, il aborde la ligne de Bordeaux dont il n'est, sur un point, séparé que par la largeur d'un chemin. — A Joué, il atteint un pallier de 378 m. 85 à 72 m. 68 au-dessus du niveau de la mer. — A la station de Ballon, on arrive à 90 m. 80, et à la station de Druye, 96 m. Ici la contre-pente commence, la voie descend jusqu'à 43 m. 50, station de Rivarennes, en laissant Azay-le-Rideau, où l'altitude est de 49 m. 40, de Rivarennes au Port-Sec de Saint-Benoît. Dans la forêt de Chinon, dans un parcours de 5 kilomètres et demi, le niveau du sol varie de 43 m. 50 à 112 m. 10, point le plus élevé de la nouvelle ligne. A 6 kilomètres de là, à la station d'Huismes, on est redescendu à 52 m. 10 pour se trouver à la gare de Chinon à 37 m. 40.

Comme direction, le chemin de fer de la Vendée a la suivante : de Joué à Vallères, 12 kilomètres, la ligne est sensiblement droite ; de Vallères, elle oblique à gauche pour se diriger vers la vallée de l'Indre sur la station d'Azay-le-Rideau ; d'Azay-le-Rideau jusqu'à Rivarennes, elle décrit une vaste courbe regardant la vallée de l'Indre. A Rivarennes, elle s'infléchit brusquement à gauche, s'engage

Vraisemblablement, il ne trouverait pas plus de résistance, et, sans plus tarder, nous saurions que nous sommes conviés à vivre sous le régime du stathoudérat. Sans applaudir à rien de ce qui se fait, nous ne dissimulons pas que nous sommes curieux de voir cette fin.

\*\*\*

Voici les renseignements donnés par l'organe bonapartiste de la Nièvre sur les perquisitions opérées chez quelques bonapartistes de la ville. Nous reproduisons ces renseignements sous réserves.

« Le 28 mai, à neuf heures du matin, et en vertu d'une délégation de M. Mathieu de Vienne, juge d'instruction à Paris, des perquisitions ont été faites au domicile de M. Dudraille, administrateur du *Nivernais*, de M. Dufresne, rédacteur en chef ; dans les bureaux de l'imprimerie de MM. Gournet, et chez M. Artigaud, négociant, demeurant à Nevers, rue Saint-Genest.

» Ces perquisitions avaient pour but la saisie de tous papiers, manuscrits ou imprimés, se rapportant à la Société d'assurances *l'Etoile française*, prévenue de propagande politique illégale.

» Elles ont été dirigées chez M. Dudraille :

» Par M. le juge d'instruction de Langlé de Carry ; M. Faguet, procureur de la République ; un officier de police ; un agent.

» Chez M. Dufresne, par M. Barailler, substitut du procureur de la République ; M. Clair, capitaine de gendarmerie ; M. Bourjonneau, inspecteur de police au chemin de fer ; un gendarme.

» Chez MM. Gournet, imprimeurs, les perquisitions étaient dirigées par M. Moiteau, commissaire de police à Nevers ; un brigadier de police ; un agent ; en présence de M. Berton, substitut.

» Enfin, chez M. Artigaud, par un brigadier de police ; deux agents, en présence de M. Mérijot. »

\*\*\*

On assure, dit *l'Union*, qu'une ordonnance de non-lieu a été rendue dans l'affaire des perquisitions de Lyon.

On annonce, ajoutée la même feuille, de nouvelles perquisitions à Marseille et à Besançon, tant chez les meneurs du parti républicain que chez ceux du parti bonapartiste.

\*\*\*

#### LES PROCESSIONS DU SACRE.

Partout où le mauvais temps n'a pas contrarié les processions générales de la Fête-Dieu, ces imposantes cérémonies ont eu lieu dimanche avec tout leur éclat accoutumé.

A Besançon, S. A. R. M<sup>re</sup> le duc d'Aumale, commandant en chef le 7<sup>e</sup> corps d'armée, en grand uniforme et avec le cordon rouge, suivait immédiatement le Saint-Sacrement, qui était porté par S. Em. le cardinal Mathieu.

Il avait à côté de lui M. le premier président de la cour et M. le préfet du Doubs.

Venaient ensuite la cour en robes rouges, les généraux et un brillant cortège d'officiers

de tous grades, les membres des tribunaux, les membres des Facultés, les fonctionnaires de toutes les autres administrations, et enfin un grand nombre d'hommes.

Comme à Besançon, les cours d'appel de Rennes, de Montpellier, de Chambéry et de Toulouse ont tenu à honneur de rendre hommage à la divine Eucharistie ; beaucoup de tribunaux de première instance en ont fait autant. Tous les préfets, tous les officiers généraux commandants d'armée ou de simples corps détachés ont mêlé leurs hommages à ceux de tous les catholiques.

Une particularité notable a fait sensation à Nancy. En tête des corporations d'hommes figurait une bannière en velours rouge, portant écrit en lettres d'or : DEUS SCIENTIARUM OMNIUM DOMINUS, portée par un groupe d'étudiants. La *Gazette de l'Est* nous apprend que ce sont en effet des jeunes gens des Facultés nancéennes qui ont eu l'heureuse idée de se donner un drapeau sous lequel ils pussent affirmer leur foi religieuse. Quelle devise, quel patron pouvaient-ils invoquer, autres que la science et celui qui est la source de toute science ?

#### Etranger.

##### PRUSSE.

On ne parlait naguère, à Berlin, que d'éventualités graves et sombres ; des appréhensions de guerre régnaient dans toute l'Europe ; mais l'empereur Alexandre arrive dans la capitale du nouvel empire allemand, l'Angleterre intervient en faveur de la paix, la presse officieuse allemande, changeant tout-à-coup d'attitude, ne montre plus dans l'avenir que de riantes perspectives.

Il serait difficile de dire exactement ce qui s'est passé au moment décisif que nous venons de rappeler.

##### Armements Prussiens.

Si l'Allemagne désire que les Etats voisins aillent très-doucement dans la voie de la réorganisation militaire, elle s'y lance, elle, à toute vapeur, et met en mouvement toutes ses fondries, toutes ses cartoucheries et toutes les manufactures qui lui servent à fabriquer des engins de destruction.

Les journaux prussiens annoncent que l'infanterie allemande est presque entièrement pourvue du nouveau fusil Mauser et que l'on pousse activement la fabrication des carabines Mauser destinées à la cavalerie. On s'occupera ensuite de donner à l'armée allemande une seule et même cartouche, ce qui fera disparaître la différence d'armement qui existait entre l'armée bavaroise, munie du fusil Verder, et l'armée du reste de l'Allemagne, munie du fusil Mauser. Les journaux prussiens annoncent, en outre, que les nouveaux canons d'acier à segments circulaires figurent déjà dans plusieurs batteries de l'armée allemande.

En outre, les nouveaux travaux de fortification de Metz peuvent être, d'après ce que nous apprenons de bonne source, considérés dès à présent comme terminés ; la ceinture des forts qui entoure

et sa hauteur totale, entre le niveau du sol et le dessus du tablier métallique, de 10 m. 20 environ. Le poids de fer employé est de 140,000 kilogrammes.

Le pont du vieux Cher se compose d'une travée métallique, de 30 mètres d'ouverture reposant sur deux culées en maçonnerie de 6 m. 30 de longueur et de 5 m. 50 de hauteur : la longueur totale de cet ouvrage est de 42 m. 60, et sa hauteur, entre le niveau du sol et le dessus du tablier, de 7 m. 20 environ. Le poids du tablier métallique est de 55,000 kilogrammes.

Pour franchir l'Indre, à 1,500 mètres environ en aval d'Azay-le-Rideau, il a été construit un pont métallique à deux travées-biais à 70 mètres, reposant sur deux culées en maçonnerie de 9 mètres de longueur sur 6 m. de hauteur, et sur une pile en maçonnerie établie au milieu de la rivière, ayant 2 mètres de largeur sur 5 mètres de hauteur : la longueur du tablier métallique est de 68 m. 80, et la longueur totale de l'ouvrage de 83 m. 50.

La hauteur entre le niveau de l'étiage de la rivière et le dessus du tablier métallique est de 8 m. 50 environ.

Le poids du tablier métallique est de 125,000 kilogrammes. Tous les ponts ont été construits pour deux voies ; en ce moment ils n'en ont qu'une.

A moins d'un kilomètre de la gare de Chinon, pour franchir la chaîne de collines qui domine toute

la ville est comme fermée. Tous les forts, à l'exception de celui de Woippy, qui ne sera achevé que dans le courant de l'année prochaine, sont complètement en état de défense ; ils décrivent un cercle d'environ 25 kilomètres. Il existe en tout onze forts, dont sept existaient au moment de la guerre et quatre ont été construits depuis par les Allemands. Tous ces forts ont leurs armements, ainsi que leurs munitions et approvisionnements au complet. On y a envoyé notamment de grandes quantités de conserves provenant des fabriques de Mayence, en vue de les soumettre à un nouvel examen. Les magasins, dont une partie est encore en construction, pourront recevoir un approvisionnement de plusieurs années, pour une armée d'environ 40,000 hommes. Tous les forts sont reliés entre eux par un chemin de fer et un télégraphe.

Quant aux fortifications de Strasbourg, tous les ouvrages sur la rive gauche du Rhin sont d'ores et déjà en état de défense ; quant à ceux de la rive droite, ils ne pourront être achevés qu'en 1877. Ces places de guerre mises en communication à l'est avec Mayence, Coblenz, Gernersheim et Rastatt, à l'ouest et au sud avec Thionville, Brisach et Sarrebourg, constitueraient déjà une des plus puissantes lignes de défense existantes. Toutefois elles pourraient encore recevoir un accroissement par suite de nouveaux ouvrages de fortifications projetés autour de Cologne, et dont les travaux commencent prochainement. Ceux-ci sont construits en prévision d'une attaque venant du nord-est ou du nord. La construction des lignes de chemin de fer devant relier entre elles ces places est poussée avec la plus grande vigueur. Quelques fragments, entre autres le parcours de Bruchsal à Gernersheim, sont déjà mis en exploitation, d'autres ne tarderont point à l'être. Les communications entre ces différentes forteresses une fois terminées seront si rapides, que la concentration sur un point quelconque de toutes leurs forces combinées pourra avoir lieu en 24 heures.

Et on nous cherche chicane, à nous, pour quelques hommes et un caporal !

##### ITALIE.

On écrit de Rome à *l'Univers* :

« Dimanche, le Saint-Père a reçu en audience la Société de secours mutuels. Dans sa réponse, le Pape a parlé vivement contre la loi de recrutement.

» Lundi, un grand nombre de pèlerins du diocèse de Clermont ont été présentés à Sa Sainteté par M. le vicaire général Clanton, qui a lu une adresse. Pie IX a répondu par une émouvante allocution dans laquelle, faisant allusion à ce fait que la vierge de Clermont fut restituée par le malheureux qui l'avait enlevée, parce qu'il avait vu la sainte Vierge courroucée lui apparaître, le Pape a manifesté l'espoir que de nos jours aussi les pêcheurs se convertiront au doux appel de Marie, lui faisant, par cette conversion, comme une couronne de lion changés en agneaux.

» Le Saint-Père a continué en faisant l'éloge de la France, des œuvres qu'elle répand partout, des hôpitaux, des écoles, des missions et spécialement des cercles catholiques d'ouvriers, dont il a dit qu'on avait

la vallée de la Vienne, il a été creusé un souterrain à deux voies de 920 mètres de parcours par lequel on débouche dans la vallée d'Huismes : il a 8 m. de large sur 6 mètres de hauteur sous-clef.

Ce terrain, complètement revêtu en maçonnerie, a été exécuté pendant les années 1874-1875 au moyen de quatre puits d'extraction mesurant, le premier, 39 mètres ; le second, 50 mètres ; le troisième, 40 mètres ; le quatrième, 21 mètres de profondeur.

Sa maçonnerie, composée de moellons des carrières de Sammarcolles, de briques de toutes provenances et de chaux de Paviers, mesure 3,000 mètres cubes.

Des sources se sont ouvertes durant ce travail. L'eau, recueillie dans un canal central, forme, du côté de Chinon, un véritable ruisseau qui débite, par 24 heures, sans que la quantité en ait sensiblement diminué, huit cent mille litres. Cette eau, d'excellente qualité, devra être utilisée pour le service de la gare.

(La fin à demain.)

grandement raison de les appeler l'armée de Dieu.  
Il a terminé en donnant à l'assistance sa bénédiction.  
Ayant cette audience, le Pape avait reçu la reine de Suède.

## Nouvelles militaires.

Un grand steeple-chase militaire de rallie-papier a eu lieu mardi à Villeneuve-Étang. On sait que ces fêtes sont fort intéressantes, en ce qu'elles sont une occasion pour nos jeunes officiers de prouver leur adresse et leur solidité à cheval.

Tout le monde sait en quoi consiste le jeu de rallie-papier. Deux cavaliers partent les poches pleines de morceaux de papier qu'ils sèment sur un parcours, qu'ils choisissent le plus difficile possible, jusqu'à un but donné, que les autres cavaliers doivent ensuite atteindre à travers tous les obstacles.

On remarquait parmi les assistants le général de la Faille, président de la fête; le général Ladmirault; M<sup>mes</sup> du Suart, Borelli, de la Roche-Brochard, de Brimont, de Brizemont, la duchesse de Chaulnes, etc., etc.

Une récente circulaire du ministre de la guerre porte que les officiers doivent donner l'exemple de la pratique de l'escrime « par des exercices réguliers et journaliers ». Quoique le ministère n'ait pas établi de distinction d'âge, les chefs de corps ont généralement décidé que ces exercices ne seraient obligatoires que pour les officiers âgés de moins de trente ans.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

L'un des plus grands prédicateurs de notre époque, le R. P. Félix, qui prêche à Saumur une retraite aux Dames de la Miséricorde, donnera ce soir, à 8 heures, à l'église Saint-Pierre, un sermon de charité.

### LES TRAVAILLEURS MILITAIRES.

Nous avons déjà annoncé que, comme les années précédentes, les généraux commandant les corps d'armée viennent d'être autorisés à mettre des travailleurs militaires à la disposition des cultivateurs pour les travaux de la moisson.

L'indemnité journalière due aux travailleurs militaires est fixée, conformément au tarif, à 4 fr. 30 c. pour la région de l'Ouest, comprenant les départements suivants : Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Indre-et-Loire, Vendée, Charente-Inférieure, Deux-Sèvres, Charente, Vienne et Haute-Vienne.

Mardi, la seconde journée des courses d'Angers, favorisée par un temps magnifique, a présenté un aspect plus vif, plus animé que la première : aux tribunes, brillantes et fraîches toilettes; autour de la piste, public nombreux; dans l'intérieur, grande quantité d'équipages et tout un escadron de vélocipédistes.

### LES VOYAGES CIRCULAIRES A PRIX RÉDUITS.

Nous rappelons que les compagnies des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, d'Orléans, du Midi, de la Suisse occidentale et du Jura-Berne viennent d'organiser, à partir du 1<sup>er</sup> juin courant jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre prochain, des voyages circulaires à prix réduits, et devant durer quarante-cinq jours, dans les Pyrénées, sur les bords de la Méditerranée et en Suisse, en passant par l'Orléanais, la Touraine, l'Anjou, le Poitou, le Bordelais, le Comtat, le Dauphiné, le Lyonnais, la Franche-Comté, la Bourgogne, etc., avec arrêt facultatif dans toutes les gares du parcours.

Les prix sont ainsi fixés : 1<sup>re</sup> classe, 345 fr.; 2<sup>e</sup> classe, 235 fr.

Les mêmes compagnies de chemins de fer ont encore organisé des trains circulaires à prix réduits, devant durer quarante jours, sur les bords du golfe de Gascogne, dans le Midi, en Auvergne et en Suisse, en passant par le Bordelais, le Languedoc, le Bourbonnais, le Lyonnais, la Franche-Comté, la Bourgogne, etc., avec arrêt facultatif dans toutes les gares du parcours.

Les billets sont également délivrés à partir du 1<sup>er</sup> juin courant jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre prochain.

Le prix de la 1<sup>re</sup> classe est de 255 fr.; celui de la 2<sup>e</sup> classe est de 190 fr.

La rareté des pièces de 2 fr., 1 fr. et 50 centimes commençait à se faire sentir particulièrement dans les campagnes; aussi c'est avec plaisir que nous apprenons que la fabrication va en être reprise à l'hôtel des Monnaies de Paris. En ce moment, on continue à frapper des pièces de 20 fr. en or, de 5 fr. en argent et de 1 et 2 centimes en bronze, et, conformément aux ordres donnés, on va bientôt reprendre la fabrication de la monnaie divisionnaire d'argent : pièces de 2 fr., 1 fr. et 50 centimes.

Le métal nécessaire à ces commandes ne manque pas, et les rapports adressés au ministre des finances constatent que, pendant les quatre premiers mois de cette année, il est entré en France pour 386 millions d'or et d'argent. L'exportation, durant la même période, ne s'est élevée qu'à 46 millions. Il reste donc 340 millions comme augmentation définitive de notre stock en métaux précieux.

On sait que les habitants des campagnes ont l'habitude, les jours de noces, de tirer en l'air, en signe de réjouissances, des coups de pistolet ou de fusil.

Ce genre de distraction devrait bien disparaître : il n'a d'autre but que d'effrayer les femmes et les enfants et de faire aboyer les chiens. En outre, il donne trop souvent lieu à des accidents qui occasionnent de graves blessures ou qui jettent le deuil dans les familles.

Nous en avons eu la triste expérience à Bournezeau, village du département de la Vendée :

Le 25 mai, M. Droussel, de la commune, mariait sa fille. Tout le village était sur les pas des portes pour voir passer les mariés. La noce sortait à peine de l'église quand le sieur Denecheau, Cyprien, sabotier, eut la malencontreuse idée de tirer des coups de pistolet. A ce moment il causait avec sa sœur, femme du sieur Verdon, garde-champêtre. La noce venait de s'éloigner quand il voulut tirer une dernière fois; il chargea son pistolet, y ajoutant quelques grains de plomb, soi-disant pour donner plus de force à la détonation, et il visa en l'air. Mais, par suite d'une maladresse inexplicable, toute la charge atteignit la femme Verdon, qui s'affaissa sur elle-même en s'écriant : « Malheureux, tu m'as tuée. » On la releva dans un état désespéré, la poitrine toute ensanguinée; on dit sa blessure profonde, les grains de plomb ayant pénétré jusqu'aux poumons. Quant au sieur Denecheau, il est au désespoir de l'imprudence et de la maladresse qu'il a commises.

**Haie mitoyenne. — Entretien à frais communs. — Application des articles 655 et 669 du code civil.**

Lorsque deux héritages sont séparés par une haie mitoyenne, cette haie doit être entretenue à frais communs par les propriétaires de chacun des deux fonds. L'un d'eux ne peut se dispenser de contribuer à cet entretien qu'en abandonnant son droit à la copropriété de la haie.

Les articles 655 et 669 du Code civil relatifs à l'entretien à frais communs du mur et du fossé mitoyens, doivent être appliqués par analogie à la haie mitoyenne. Il en est de même de l'article 656.

Cette question présente dans certaines de nos campagnes, où les haies sont ordinairement mitoyennes, un grand intérêt. Les auteurs l'ont souvent examinée et résolue dans des sens différents; mais, à notre connaissance, aucun arrêt n'avait encore été rendu sur la matière. La Cour de Nancy l'a tranchée, ainsi que nous l'indiquons plus haut, dans un arrêt du 7 février dernier.

### THEATRE DE SAUMUR.

Indépendamment de *Bagatelle* et de *Pomme d'api*, le spectacle de samedi prochain comprendra les *Deux Aveugles*, joués par M. E. Georges et M. Desmonts.

L'intermède se composera de : *la Peureuse*, *la Fille à papa*, chansonnettes chantées par M<sup>me</sup> THEO; *le Cri des Espagnes*, chanté par M. Bonnet; *le Vieux Professeur*, chanté par M. Desmonts.

## Faits divers.

On écrit de Craponne à la Haute-Loire : « Un orage d'une grande intensité a

éclaté le dimanche 23 mai, de minuit à une heure du matin, sur la commune de Craponne.

Les éclairs et les formidables éclats du tonnerre se succédaient à des intervalles très-rapprochés; mais la principale détonation a eu lieu sur le village de Baissac.

Là, le phénomène s'est manifesté dans des circonstances telles, que nous pensons devoir les relater dans l'intérêt de la science météorologique.

Le fluide électrique a frappé d'abord un grand frêne situé au nord et à quatre mètres de la maison du sieur Mathieu Girard. A la suite de ce choc, une bifurcation de l'étincelle semble s'être produite. Après avoir labouré profondément la terre, l'une des branches, sollicitée par un courant d'air, a pénétré dans la cave de Girard par une petite croisée dont elle a enlevé le grillage; dans cette cave, plusieurs objets de poterie ont été brisés, et, chose étrange, les cercles en bois d'un tonneau ont été enlevés sans être brisés, tandis que les cercles en fer de ce même tonneau sont restés intacts. De la cave, la foudre a pénétré dans la cuisine, décroché le balancier de l'horloge, brisé plusieurs assiettes dans le dressoir, et, ouvrant sans fracture une armoire, elle a enlevé plusieurs pièces de monnaie, un chapelet, qui ont été dispersés dans la cuisine, et un portefeuille contenant des valeurs qui a été ouvert, et le contenu lacéré.

Pénétrant ensuite, par le bas d'une porte, dans la chambre où étaient couchés les époux Girard, elle a soulevé le plancher, renversé un crucifix, brisé en mille pièces quatre sabots et un vase de nuit qui se trouvaient au pied du lit.

Les époux Girard, vieillards septuagénaires, en ont été quittes pour une forte commotion qui les a soulevés, disent-ils, à deux pieds au-dessus de leur lit. Ils n'ont vu aucune lumière, mais ils ont constaté qu'il existait une épaisse et suffocante fumée.

La seconde branche de l'étincelle s'est introduite, toujours dans la maison Girard, par une fenêtre du premier étage qui a été brisée, dans une chambre où couchaient deux jeunes filles, sans produire d'autres dégâts que le bris des vitres; dans une chambre attenante, occupée par un jeune homme, une montre pendue à un clou a été projetée à l'extrémité de la chambre, sans être brisée. Puis l'élément destructeur a pénétré dans l'écurie de Girard, où se trouvaient six vaches; deux vaches, placées aux deux extrémités de cette écurie, ont été foudroyées. Il a ensuite visité les maisons attenantes dans l'écurie de Chevalier, trois vaches ont été tuées; dans celle de Favérial, trois vaches ont été aussi mortellement atteintes; et dans sa cave une bonbonne remplie de vin a été brisée. Enfin, traversant la rue par une fissure du mur de cette dernière écurie, la foudre a fait une déchirure au portail de Noël Benoit et, arrivée dans son écurie, s'est contentée d'abattre un veau.

Les pertes s'élèvent à environ quatre mille francs.

### COURSES EN CALIFORNIE.

Une importante réunion de courses pour chevaux de tous pays aura lieu, en novembre prochain, à San-Francisco, sous le patronage du Pacific-Jockey-Club.

Les prix consisteront en une bourse de 30,000 dollars, dont 15,000 dollars au premier arrivé, 6,000 au second, 5,000 au troisième et 4,000 au quatrième.

Il sera alloué, pour les chevaux venant d'Europe, une indemnité de 1,500 dollars, et aux autres, 1,000 dollars.

Aux voit que le Pacific-Jockey-Club fait grandement les choses.

### LE JOURNAL DES POMPIERS.

Dans quinze jours paraît, nous dit-on, le *Feu*, journal des sapeurs-pompiers.

Quelle drôle d'idée que celle de prendre ce titre : *le Feu* ! Vous me direz qu'un journal de sapeurs-pompiers ne peut guère s'appeler autrement, à moins qu'on ne cherche dans les accessoires un titre dénué d'intérêt : *le Casque*, *la Hache*, *le Seau*, *l'Echelle de corde*, *la Pompe*, etc. Soit; mais, en adoptant ce titre, les sapeurs-pompiers se creusent une mine de malentendus et de quiproquos qu'il sera difficile d'éviter.

Un rédacteur du *Feu* rencontre un ami dans la rue Richelieu.

— Où allez-vous ? dira l'ami. Vous êtes bien pressé.

— Je vais au *Feu*.  
— Au feu ! il est donc quelque part ?  
— Mais oui, rue..., n<sup>o</sup>..., au 3<sup>e</sup>.  
— J'y cours.

Et l'ami endossera la veste d'uniforme pour arriver simplement au guichet d'abonnement du *Feu*.

Inutile d'aligner les plaisanteries innocentes qui seront faites dans les bureaux du nouveau confrère. Son apparition n'en sera pas moins une bonne chose, comme toutes les publications spéciales. Je ne vois qu'un titre de journal qui pourrait lui faire concurrence : *l'Eau*.

Comme il y a toujours des gens que la statistique amuse, nous donnons aujourd'hui celle de la ville de Londres, d'après les dernières données officielles :

La capitale de l'Angleterre couvre une étendue de 408 hectares carrés et contient 4,000,000 d'habitants. Il y a 100,000 étrangers de tous les pays du globe. Elle contient plus de juifs que toutes les villes de la Palestine; plus de catholiques que Rome, plus d'Irlandais que Dublin et plus d'Ecosais qu'Edimbourg.

Le port de Londres contient tous les jours 4,000 vaisseaux et 9,000 matelots. Plus de cent vingt naissances viennent accroître journellement la population; il y a une mort toutes les huit minutes. On bâtit, en moyenne, pour 9 lieues de rues, et 9,000 maisons tous les ans. Il passe, par la poste centrale, 238 millions de lettres. Sur les registres de la police se trouvent les noms de 420,000 criminels avérés, augmentant chaque année de quelques mille. Plus d'un tiers des crimes dans le pays sont commis dans Londres, où ils y sont découverts.

Le nombre des brasseries et des buvettes est tel que si on les mettait bout à bout, les unes à côté des autres, elles s'étendraient de Londres à Portsmouth, une distance de 28 lieues; et 38,000 ivrognes sont amenés annuellement devant les magistrats. Les boutiques ouvertes le dimanche s'étendraient sur une distance de 22 lieues.

## Dernières Nouvelles.

Un incident d'une certaine gravité s'est produit hier, après la séance, dans le deuxième bureau de la Chambre.

Le rapport lu par M. Denormandie touchant l'élection de M. de Kerjégu a été rejeté comme étant trop modéré vis-à-vis de M. le préfet des Côtes-du-Nord.

M. Denormandie ayant donné sa démission, M. de Choiseul a été nommé à sa place avec mission de blâmer énergiquement la conduite de ce fonctionnaire, accusé par le bureau d'avoir rétabli la candidature officielle dans son département.

### FÊTES DE ROUEN.

Rouen, mercredi, 4 heure.

Toute la ville est en fête depuis ce matin. On n'entend que le son des cloches; une grande affluence d'étrangers dans les rues, laïques et membres du clergé.

La cérémonie de l'inauguration du monument de l'abbé de la Salle à la cathédrale est célébrée en grande pompe devant NN. SS. Bataille, d'Outremont, Duquesnay, Grolleace, Hugonin, Bravard, de Marguerie, Rousselet, Gignoux, Langénieux et S. Em. le cardinal de Bonnechose.

Foule immense dans la rue du Grand-Pont pour entendre la cantate de Charles Gounod, accompagnée par la musique du 28<sup>e</sup> de ligne.

Dans la cathédrale, le panégyrique de l'abbé de la Salle a été prononcé par M. l'abbé Besson, chanoine de Besançon. On a exécuté le *Gloria in excelsis* de la messe impériale d'Haydn.

Cette après-midi, deuxième partie de la grande fête d'inauguration solennelle de la statue. On parle d'un discours du cardinal de Bonnechose. Des députations des écoles des Frères de Paris sont arrivées ici hier soir par les trains à prix réduits.

Dans le cortège qui traversera la ville ce soir on déploiera des drapeaux chinois, japonais, etc., pour rappeler toutes les contrées éloignées où les Frères ont des établissements.

Pour les articles non signés : P. GODET.

**Théâtre de Saumur.**

Samedi 5 juin 1875,  
Une seule représentation donnée par les ARTISTES  
du théâtre des **Bouffes-Parisiens.**

**M<sup>me</sup> THÉO**

M. BONNET, M. DESMONTS, M<sup>me</sup> SOLL,  
M<sup>lle</sup> EMMA DORVILLE.

Accompagnateur : M. DE LAGOANÈRE.

**POMME D'API**

Opérette en un acte, de MM. Halévy et Busnach,  
musique d'Offenbach.  
M<sup>me</sup> THÉO remplira le rôle de Catherine, qu'elle  
a créé à Paris; M. DESMONTS jouera Rabenstein;  
M<sup>lle</sup> Emma Dorville, Gustave.

**BAGATELLE**

Opérette en un acte, de MM. Crémieux et  
Halévy, musique d'Offenbach.  
M<sup>me</sup> THÉO jouera le rôle de Bagatelle.  
M. BONNET, Pistache; M<sup>me</sup> SOLL, Planteville;  
M<sup>lle</sup> Emma DORVILLE, Suzanne.  
**Grand INTERMÈDE** par M<sup>me</sup> THÉO.  
Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h. ».

LITTRÉ (E.): Dictionnaire de la langue française,  
abrégé du grand dictionnaire, contenant tous les  
mots qui se trouvent dans le dictionnaire de l'Académie française, plus un grand nombre de néologismes et de termes de science et d'art, avec l'indication de la prononciation, de l'étymologie et l'explication de locutions proverbiales et des difficultés grammaticales, par A. BEAUJEAN professeur au lycée Louis-le-Grand. 1 vol. d'environ 1,800 pages in-8°, publié en 25 fascicules à 50 centimes.  
Il paraît un fascicule par semaine, depuis le 1<sup>er</sup> mai 1875.

**LA MAISON D. BACLE**  
Transférée pour Agrandissement 46, RUE DU BAC  
OFFRE les plus parfaites **MACHINES A COUDRE**  
aux prix les plus réduites et les mieux garanties.  
DES FACILITÉS PAIEMENTS en PLUSIEURS TERMES  
raisonnables sans acceptation de la part de l'acheteur.  
La M<sup>me</sup> D. BACLE ayant pour principe de traiter les affaires sérieusement et d'être de confiance, n'annonce aucune condition qu'elle ne peut tenir. Elle ne fait point de location, ce qui est une double garantie.  
NOUS ENGAGEONS vivement tout acheteur sérieux à s'adresser directement à notre maison.  
**LA CÉLÈBRE SILENCIEUSE**  
SEULE FABRIQUE de  
PRIX : 175<sup>fr</sup>  
5 nouveaux perfectionnements  
Supérieure et plus complète que celle vendue par des dépositaires 225 francs.  
L'écrit des 46 Guides et accessoires est donné gratis.  
SA QUALITÉ IRREPROCHABLE est garantie sur facture 6 ans.  
**LA HOWE VÉRITABLE SYSTÈME ELIAS**  
AUX PRIX SUIVANTS :  
N<sup>o</sup> 1 : 200 fr. — N<sup>o</sup> 2 : 225 fr. — N<sup>o</sup> 3 : 250 fr.  
Complète des guides et avec nouveau Régulateur BREVETÉ.  
En s'adressant 46, RUE DU BAC, on obtient pour le détail le même prix qu'en gros : 50 fr. meilleur MARCHÉ qu'ailleurs.  
ENVOI DU CATALOGUE et Echantillons. D. BACLE, 46, r. du Bac

**RHUMATISMES, GOUTTE, SCIARRE**  
Il n'est pas de remède plus efficace que les **rhumatismes aigus ou chroniques**, et ses dérivés, que l'**Elisir Antirhumatismal** de SARRAZIN-MICHEL. C'est le seul flacon suffit ordinairement pour une prompte guérison. 20 années de succès et nombreuses attestations. Prix : 1 franc. Envoi contre un bon de poste.  
Dépôt à Saumur, pharmacie GABRIEL

**EAU FIGARO**  
Teinture de Cheveux et Barbe, garantie sans danger.  
Parfum délicieux. Emploi facile. Résultat certain.  
Paris, Société d'Hygiène Française, 1, B<sup>is</sup> de Valenciennes.  
A Saumur, chez Bouché, 2, rue Saint-Jean.  
P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 2 JUIN 1875.**

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance décembre.	64 85		10	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	720	5		Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	671 25	1 25	
4 1/2 % jouiss. septembre.	93 40		20	Credit Mobilier.	236 25			Credit Mobilier esp., j. juillet.	720	12 50	
5 % jouiss. novembre.	103 50			Credit foncier d'Autriche.	543		5	Société autrichienne, j. janv.	650		3 75
Obligations du Trésor, t. payé.	470			Charentes, 400 fr. p. j. août.	345			<b>OBLIGATIONS.</b>			
Dép. de la Seine, emprunt 1867	225		50	Est, jouissance nov.	543 50			Orléans.	312		
Ville de Paris, oblig. 1865-1860	475	7 50		Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	918 75		1 25	Paris-Lyon-Méditerranée.	308		
— 1865, 4 %	500	10		Midi, jouissance juillet.	695			Est.	300		
— 1869, 3 %	331			Nord, jouissance juillet.	1185	10		Nord.	312 50		
— 1871, 3 %	309			Orléans, jouissance octobre.	930	1 25		Ouest.	307		
— 1875, 4 %	456	1		Ouest, jouissance juillet, 65.	578 75			Midi.	305		
Banque de France, j. juillet.	3960			Vendée, 250 fr. p. j. août.	31			Deux-Charentes.	275		
Comptoir d'escompte, j. août.	585		2 50	Compagnie parisienne du Gaz.	908 75	8 75		Vendée.	220		
Credit agricole, 200 f. p. j. juill.	490		2 50	Société Immobilière, j. janv.	31		75	Canal de Suez.	517 50		
Credit Foncier colonial, 250 fr.	355			C. gén. Transatlantique, j. juill.	245		2 50				
Credit Foncier, act. 500 f. 250 p.	900										

**CHEMIN DE FER D'ORLÈANS GARE DE SAUMUR (Service d'été, 3 mai 1875)**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS**

3 heures 08 minutes du matin, express-omnibus.	6 — 45 — — — — —	9 — 01 — — — — —	1 — 33 — — — — —	4 — 12 — — — — —	7 — 23 — — — — —
--	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOULON**

3 heures 04 minutes du matin, omnibus-omnibus.	8 — 30 — — — — —	9 — 50 — — — — —	12 — 38 — — — — —	4 — 44 — — — — —	10 — 28 — — — — —
--	------------------	------------------	-------------------	------------------	-------------------

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à...

**CHEMIN DE FER DE POITIERS A SAUMUR. — Service d'été, 31 mai 1875.**

PRIX DES PLACES			DISTANCES	NOMS DES STATIONS	32	34	36	PRIX DES PLACES			DISTANCES	NOMS DES STATIONS	31	33	35
1 <sup>re</sup> classe	2 <sup>e</sup> classe	3 <sup>e</sup> classe						1 <sup>re</sup> classe	2 <sup>e</sup> classe	3 <sup>e</sup> classe					
<b>POITIERS — SAUMUR</b>					<b>MATIN</b>	<b>MATIN</b>	<b>SOIR</b>	<b>SAUMUR — POITIERS</b>					<b>MATIN</b>	<b>MATIN</b>	<b>MATIN</b>
2 20	1 65	1 20	18	POITIERS... départ	6 22	10 45	6 50	» 70	» 55	» 35	3	SAUMUR... départ	6 40	11 20	7 10
3 95	2 95	2 10	32	Neuville... départ	6 36	11 42	7 39	» 85	» 65	» 45	7	Chacé et Varrains... départ	6 16	11 29	7 10
6 25	4 70	3 45	51	Mirebeau... départ	7 05	12 25	8 16	2 05	1 55	1 15	17	Saint-Cyr-en-Bourg et Brézé... départ	6 24	11 40	7 10
7 75	5 80	4 25	63	Arçay (bifurcation)... départ	8 15	1 55	9 38	2 05	2 10	1 50	23	Montreuil-Bellay... départ	6 42	12 03	8 10
8 70	6 50	4 75	71	LOUDUN (bifurcation)... arrivée	8 27	2 10	9 50	3 30	2 45	1 80	27	La Motte-Bourbon (halte)... départ	6 52	12 16	8 10
9 70	7 30	5 30	79	LOUDUN (bifurcation)... départ	8 40	2 30	10 05	3 95	2 95	2 10	32	Saint-Léger-de-Monbrillais et Morton... départ	7 01	12 28	8 10
10 20	7 60	5 60	83	Les Trois-Moutiers... départ	8 54	2 48	10 19	4 95	3 65	2 65	40	Les Trois-Moutiers... arrivée	7 10	12 41	8 10
10 80	8 10	5 90	88	Saint-Léger-de-Monbrillais et Morton... départ	9 03	3 22	10 28	4 95	3 65	2 65	40	LOUDUN (bifurcation)... départ	7 23	12 57	8 10
11 40	8 55	6 30	90	La Motte-Bourbon... départ	9 11	3 11	10 36	6 40	4 75	3 45	59	Arçay (bifurcation)... départ	7 37	1 20	9 10
12 50	8 75	6 30	103	Montreuil-Bellay... départ	9 22	3 29	10 46	8 70	6 50	4 70	78	Moncontour... départ	8 24	2 12	10 10
12 50	8 75	6 30	107	Saint-Cyr-en-Bourg et Brézé... départ	9 38	3 50		10 60	7 85	5 75	93	Mirebeau... départ	8 58	3 22	10 10
12 50	8 75	6 30	110	Chacé et Varrains... départ	9 46	4 01		12 50	8 75	6 30	110	Neuville... départ	9 27	3 44	11 10
				SAUMUR... arrivée	9 55	4 11	11 15					POITIERS... arrivée	10 03	4 35	11 10

**CHEMIN DE FER DE LA VENDÉE.**

PRIX DES PLACES			DISTANCES	NOMS DES STATIONS	MATIN	MATIN	SOIR	SOIR	PRIX DES PLACES			DISTANCES	NOMS DES STATIONS	MATIN	MATIN	MATIN
1 <sup>re</sup> classe	2 <sup>e</sup> classe	3 <sup>e</sup> classe							1 <sup>re</sup> classe	2 <sup>e</sup> classe	3 <sup>e</sup> classe					
3 15	2 40	1 75	26	Tours... départ.	5 30	10 30	3 25	5 50	4 55	3 40	2 50	37	Les Sables-d'Olonne... départ.	7 50	11 05	11 25
6 15	4 60	3 40	50	Azay-le-Rideau... départ.	6 32	11 32	4 08	6 58	15 15	11 35	8 35	123	La Roche-sur-Yon... départ.	8 55	1 10	6 30
9 30	6 75	4 95	73	Chinon... départ.	7 14	12 36	4 49	8 09	18 85	14 10	10 30	153	Bressuire (bifurcation)... départ.	5 50	11 40	4 55
9 30	6 75	4 95	73	Loudun (bifurcation)... départ.	7 48	1 33	5 22	9 02	20 95	15 70	11 45	170	Thouars... départ.	7 03	12 30	6 15
9 30	6 75	4 95	73	Arçay (bifurcation)... départ.	8 08	1 57	5 34	9 50	21 90	16 40	12 30	178	Arçay (bifurcation)... départ.	8 01	12 57	6 35
12 10	9 05	6 65	98	Thouars... départ.	8 40	2 41	6 04	10 32	24 75	18 55	13 60	201	Loudun (bifurcation)... départ.	8 25	1 18	7 20
15 75	11 80	8 65	128	Bressuire (bifurcation)... départ.	9 43	3 49	7 02	11 25	27 70	20 75	15 20	225	Chinon... départ.	9 08	1 54	8 11
				La Roche-sur-Yon... départ.	12 05		9 21		30 90	23 20	16 95	251	Azay-le-Rideau... départ.	9 59	2 38	9 18
				Les Sables-d'Olonne... arrivée.	1 10		10 12						Tours... arrivée.	10 57	3 24	10 20

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
A L'AMIABLE,  
En totalité ou par lots.  
Au gré des acquéreurs,  
**LA BELLE PROPRIÉTÉ DE L'ALLEU**  
Située commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, près Saumur.  
S'adresser, pour tous renseignements :  
1<sup>o</sup> A M. CHATRY, propriétaire à Bourgueil, qui se trouvera le samedi à Saumur;  
2<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur. (507)

Etude de M<sup>e</sup> ROBINEAU, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
A L'AMIABLE,  
**LA COUPE DE LA PRAIRIE DU BRAY.**  
S'adresser à M<sup>e</sup> ROBINEAU, notaire à Saumur. (301)

**A VENDRE**  
A L'AMIABLE.  
1<sup>o</sup> Un beau pré, joignant la Boire et bien clos de fossés, situé près la Ronde, commune de Vivy, au lieu dit la Guizon, contenant 2 hectares 59 ares 79 centiares.  
2<sup>o</sup> Une belle vigne, située route du Pont-Foucharde à Saint-Florent, contenant 1 hectare.  
Ces deux immeubles pourront être vendus par parties.  
S'adresser à M. DAUDET, géomètre-expert à Allonnes. (362)

Etude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.  
Samedi 5 juin 1875, à une heure, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri Plé, commissaire-priseur, sur la place de la Bilinge, à Saumur, à la vente publique aux enchères d'un très-bon cheval, grand trotteur, s'attelant à un ou à deux, un bon camion monté sur ressorts.  
On paiera comptant, plus 5/0.

**WEBER**  
Ancien palefrenier, se charge de soigner les chevaux, les dresser et les tondre.  
S'adresser rue Dacier, n<sup>o</sup> 11.

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
A l'amiable et par lots,  
Au gré des acquéreurs,  
**BEAU TERRAIN**  
EN JARDIN  
Situé à Saumur, rue d'Alsace, en face de l'institution Saint-Louis.  
Ce terrain convient, par sa position exceptionnelle, soit pour des constructions, soit pour des jardins, établissements d'horticulture, etc.  
Pour le lotissement, voir les placards.  
S'adresser, pour les renseignements et traiter, soit à M. MAUBERT, expert, rue du Petit-Mail, 44, soit à M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur. (228)

**A VENDRE**  
D'OCCASION.  
Une petite devanture de magasin en bon état.  
S'adresser à M. VAUCELLE, menuisier, rue Cendrière.

**FABRIQUE D'ENCRE**  
de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.  
Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

**A LOUER**  
Pour entrer en jouissance de suite  
LES  
**CAVES DE L'ANCIENNE BRASSERIE DE SAINT-FLORENT.**  
Maison d'habitation, écurie, garage et deux jardins; le tout attenant aux caves.  
S'adresser à M. DE LAFRÉCHETTES (18)

**A LOUER**  
PRÉSENTMENT.  
**UNE MAISON**  
Rue de l'Echelle.  
S'adresser au Directeur de l'Établissement des Frères. (567)

**SANS COPAHU OVULES SUÉDOIS**  
Sous ce nom ne purgent pas, doivent être pris avec précaution.  
gées pour remplacer Capsules Copahu, pabu, Dragées, etc.  
**COLOMER**, 103, rue Ménilmontant, Paris, et les pharmacies.  
**GUERISON FACILE**, en secret (288)  
4 francs (expédié franco).  
Saumur, imprimerie P. GODET.